

ARRÊTÉ N° 31-2024

Le Maire de la Commune de POUILLÉ (Loir et Cher)

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et liberté des Communes, des départements et des régions,

Vu le code de la route et notamment l'article R 225,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2212-2, L.2213-1, L.2213-2 et L.2512-14,

Vu les articles 2212.1 concernant les pouvoirs de police du Maire,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié ou complété, relatif à la signalisation routière,

Vu la demande formulée le 11/10/2024 par Mme. Perrineau Justine – ENEDIS MOAR CENTRE – 6 rue du 8 mai 1945 – 36000 CHATEAUROUX

Vu l'avis favorable du conseil départemental, division route sud en date du 15 octobre 2024.

Considérant que les travaux de terrassement sous accotement pour pose de coffret électrique prévus par l'entreprise ENEDIS MOAR CENTRE, nécessitent des mesures règlementant la circulation :

ARRÊTE :

Article 1 : La circulation sera perturbée au niveau du 6 route de Montrichard à partir du 4 novembre jusqu'au 4 décembre 2024.

Article 2 : Au droit du chantier, la circulation sera perturbée avec empiètement sur chaussée.

La signalisation temporaire sera fournie et mise en place par l'entreprise ENEDIS MOAR CENTRE. Elle sera responsable de son parfait état de jour comme de nuit.

Article 3 : Le stationnement sera interdit au droit du chantier excepté pour les véhicules de l'entreprise ENEDIS MOAR CENTRE. Dans la mesure où l'état d'avancement des travaux le permettra, le stationnement et la circulation pourront être rétablis normalement.

Article 4 : La remise en état des éventuelles dégradations qui seraient constatées sur les chaussées et leurs dépendances sera à la charge de l'entreprise ENEDIS MOAR CENTRE.

Article 4 : L'ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Loir-et-Cher – 16 rue Signeux – 41013 BLOIS Cedex
- Monsieur le Chef du Détachement des Territoires – Unité Motocycliste zone CRS – 85 rue Bergson – BP 209 – 37542 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
- ENEDIS MOAR CENTRE – 6 rue du 8 mai 1945 – 36000 CHATEAUROUX

Fait à Pouillé, le 18 octobre 2024

Le Maire,

A. GOUTX

